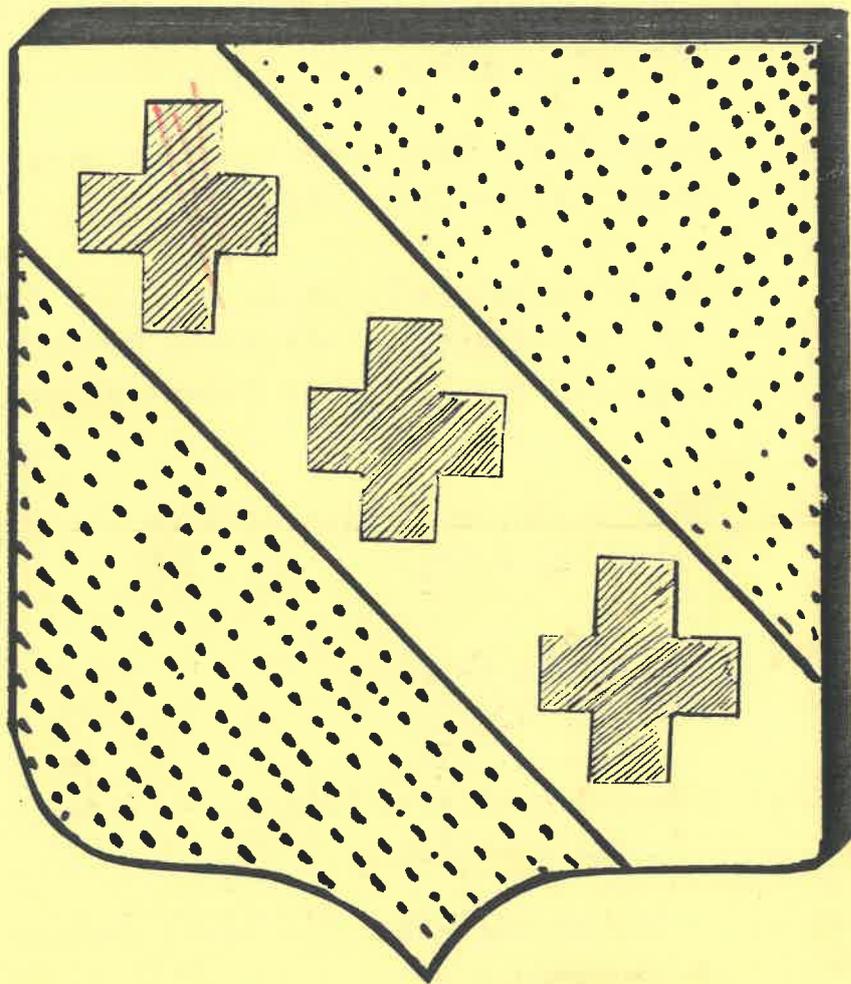


MAULDE INFOS



BULLETIN MUNICIPAL

MAI 84

NUMÉRO 5

FETES ET MANIFESTATIONS

- Dimanche 6 mai : Jeux Intervillages organisés par l'Amicale Laïque de Maulde
- Mardi 8 mai : Anniversaire de la victoire de 1945 défilé avec dépôt de gerbe au monument aux morts .
- Samedi 12 mai : Concours de belote à la salle communale à partir de 16H organisé par les " Gais Pilsers "
- Dimanche 27 mai : Voyage annuel de l'Amicale Laïque : Walibi et les Grottes de Han .
- Lundi 11 juin : Pentecôte : démonstration de chiens de défense organisée par le Club Canin Mauldois
- Mardi 12 juin : 19H30 Salle des Fêtes de Lecelles Danses folkloriques par le Conjunto - Folclorico Magistérial de Mexico organisé par l'Amicale Laïque de Maulde
- Samedi 23 juin
Dimanche 24 juin : Fête scolaire et distribution des prix par l'Amicale Laïque de Maulde
- Samedi 30 juin
au Lundi 2 juillet : Ducasse de la Place
- Dimanche 1er juillet : Course cyclistes Minimes - Cadets organisée par Sports et Loisirs
- Vendredi 13 juillet : 21H retraite aux flambeaux avec les Majorettes de Mauld'Joie
22H Bal Musette organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers
- Samedi 14 juillet : Fête Nationale 11H Défilé
16H Lancer de ballons sur la Place

LE MOT DU MAIRE

Mauldoises, Mauldois,

Voilà un an déjà que vous recevez Maulde- Infos chaque trimestre .

J'espère qu'il vous satisfait et qu'il vous intéresse .

L'équipe de rédaction tente de vous fournir des informations claires, précises sur le fonctionnement et les décisions de votre Conseil municipal, sur la vie et les activités des associations et des divers groupements Mauldois .

Il faut cependant savoir que même fabriqué par nos soins, un exemplaire revient entre 3F25 et 5F suivant le nombre de pages .

Dans un souci d'économie nous avons pensé en changer quelque peu la formule . Les caractères d'imprimerie seront réduits comme le permet notre machine . Nous conserverons cependant le format et la fréquence . Il sera de ce fait réalisé une économie de papier et de photocopies, tout en conservant la possibilité d'être lu clairement par tous je crois .

Autre sujet . Il y a quelques mois, je vous entretenais du problème du remplacement de la décharge par le passage d'un service de ramassage des encombrants .

Il faut savoir que 2 passages annuels, effectués par une société spécialisée , reviendrait entre 10 et 12.000 F à la commune !...

Nous avons donc décidé de solliciter les Compagnons d'Emmaüs installés depuis peu à l'ancienne soierie d'Odomez qui en autres travaux effectuent des ramassages divers .

Un premier passage est prévu en juin 1984, d'autres seront organisés à l'avenir et bénévolement .

Un grand merci à l'avance à ces Compagnons .

) titre a boner
grandeur-normale

I Réunion du 27 janvier 84

- 1) Le conseil approuve le contenu et donne son accord pour la parution du bulletin Maulde-Infos n°4
- 2) Compte - rendu devant le Conseil Municipal de la dernière commission des écoles .
 - . Un voyage au cirque de Douai étant prévu le 21 février pour les enfants de l'école de Maulde, l'Amicale Lafque de Maulde en réglera le prix des entrées, la Municipalité prendra en charge le prix des autobus pour le voyage .
 - . Un panneau lumineux attirant l'attention des usagers venant de Saint-Amand, sur la traversée des enfants aux heures d'entrée et de sortie des écoles va être installé dans la Petite Rue a proximité du passage protégé , face à l'ancienne mairie .
 - . A l'école, dès la rentrée prochaine, un enseignement décroché est envisagé au niveau des cours élémentaires et moyens .
 - Un maître sera chargé de l'éducation musicale pour les 2 classes, l'autre maître se chargera de l'éducation sportive et physique . Pour mener à bien ces activités il serait nécessaire de faire l'achat de 12 métallophones et 12 mélodicas Diatonics .
 - Sur les 2 premiers points le Conseil donne son accord, sur le 3ième point la dépense sera vue lors de l'élaboration des budgets 84 .
- 3) Immeuble de la rue Dumortier

La pièce laissée libre par Mr Marquant est rattachée à la maison louée par Mr Merly qui l'agencera en salle de bains .

II Réunion du 2 mars 84

- 1) Indemnité du Maire et des Adjointes : Elles sont revalorisées de 5% pour 1984 .
- 2) Aménagement et installation d'une salle de bains

Lors de sa réunion du 27.1.84 le Conseil a émis un avis favorable à l'installation et l'aménagement d'une pièce en salle de bains. Les travaux seront faits par le locataire, le Conseil décide de fournir le matériel nécessaire .
- 3) Loyers des immeubles communaux

Le loyer du 2 rue Dumortier actuellement de 330,00 FR sera à compter du 1.1.84 à 345,00 FR (4,80% d'augmentation)

Le loyer du 3 Grand Rue (au dessus de la Mairie) qui était globalement de 960 FR va être revu à partir de 1984 de la façon suivante : 1 partie- loyer proprement-dit
1 partie- charges de chauffage et eau froide en fonction du coût réel

Une prochaine réunion en fixera le montant exact pour 1984 qui sera voisin de 1200 F
- 4) Travaux de l'Escaut

Mr le Maire donne connaissance au Conseil que suite aux travaux de mise au grand gabarit de l'Escaut, les travaux de dragage ont commencé ainsi que les dépôts sur la commune de Maulde . Les dépôts provoquent une montée des eaux de ruissellement due à l'obturation par les voies navigables de l'Aqueduc situé sous la voie ferrée de Mortagne à Bléharies, aqueduc qui permettait l'écoulement des eaux vers le Décours .

Actuellement les voies navigables ont installé provisoirement une station de pompage au point le plus bas afin d'éviter une inondation . Le Conseil après avoir entendu les explications de Mr le Maire demande à celui-ci de revoir les voies navigables afin de trouver une solution définitive .

par mois

III Réunion du 23 mars 84

- 1) Le Conseil était réuni ce jour pour voter le budget primitif de 1984 . Après une discussion animée le budget a été voté comme suit à l'unanimité des 12 membres présents :
 - Dépenses de fonctionnement : (872.797 F) ^{dont} denrées et fournitures (86.130 F); frais de personnel (323.593 F); impôts et taxes (2.600 F); travaux et services extérieurs (84.500 F); participations et contingents (288.771 F); allocations et subventions (6.450 F); frais de gestion générale (54.750 F); frais financiers (7911 F); Prélèvements pour dépenses d'investissement (18.092 F).
 - Recettes de fonctionnement : (872.797 F) ^{dont} Produits de l'exploitation (130 F); produits domaniaux (18.500 F); produits financiers (23 F); recouvrements et subventions (10.000 F); dotation globale de fonctionnement (416.250 F); impôts indirects (46.230 F); contributions directes (361.664 F).

Dépenses d'investissement: (52.860 F); remboursement d'emprunts(8.092 F); acquisitions de biens meubles et immeubles(24.768 F).

Recettes d'investissement: (52.360 F); prélèvements sur recettes de fonctionnement(18.092 F); participation à des travaux d'équipement T.V.A.(4.268 F); taxe locale d'équipement(10.000 F).

Pour obtenir l'équilibre du budget les taux communaux s'établissent comme suit : taxe d'habitation 8,47 ; foncier bâti 8,33 ; foncier non bâti 35,20 ; taxe professionnelle 10,22 .

Compte tenu de la revalorisation des bases (loi de finances 84) ceci se traduira par une augmentation de T.H 16%; F.B 20%; F.N.B 20% par rapport à 83 de la part communale des impôts locaux.

Rappelons : il avait été prévu au budget supplémentaire 83 une somme de 15 000 F pour la réfection d'une partie des fossés rue de Chorette . Cette somme reste disponible et les travaux n'ayant pu être effectués avant le printemps le seront dès que possible .

2) Participation de la commune à l'inauguration du gîte rural de la rue de Chorette

Compte tenu de la difficulté rencontrée pour équilibrer le budget et de l'impossibilité d'augmenter davantage les impôts locaux, le Conseil n'a pas retenu la proposition de participer financièrement à l'inauguration du gîte rural de la rue de Chorette prévue le 5 mai (pour la somme de 3.000 F).

3) Abonnement au J.O des lois et décrets

Le Conseil décide de prendre un abonnement au Journal Officiel des Lois et Décrets à partir de ce jour . Dès réception en mairie, le J.O pourra être consulté par toute personne le souhaitant.

IV Réunion du 6 avril 84

Le Conseil municipal a pris les décisions suivantes :

- 1) Indemnité de logement des instituteurs: le Conseil se déclare favorable à l'augmentation de 5% pour l'année 1984 proposée par le Préfet du Nord .
- 2) Concessions dans les cimetières : pour les concessions à perpétuité le prix sera pour 2m² de 59,85 F pour les concessions cinquantennaires de 44,10 F également pour 2m² .
- 3) Attribution d'un logement communal (logement de fonction des instituteurs situé au dessus de la Mairie): les candidats seront invités prochainement à visiter ce logement et à prendre connaissance des conditions de location. L'attribution sera faite ensuite .
- 4) Travaux de l'Escaut: afin d'évacuer les eaux de ruissellement s'accumulant en bout de terrain; les Voies navigables proposent une concertation avec la S.N.C.F, la Municipalité et les propriétaires riverains afin de trouver une solution durable . Il a été proposé de créer un fossé qui amènerait les eaux dans la SEWE toute proche .
- 5) Aide ménagère à domicile : le Conseil accorde sur sa demande, une participation d'un franc par habitant, soit 814 F à l'instance locale de gérontologie .
- 6) Sapeurs-pompiers : le responsable des pompiers de la commune, dans le cadre d'un programme d'achat groupés sur 5 années (1985-1989) propose à la commune de se doter du matériel de secours et d'intervention suivant: émetteur et récepteur de radio, matelas d'immobilisation, appareil respiratoire complet . Ces achats sont subventionnés à 50 % par le Département . La commission des finances va se réunir pour étudier l'aspect financier de ces investissements .
- 7) Service des encombrants : la décharge étant fermée, il faut trouver une solution de remplacement pour éviter les dépôts sauvages . Plusieurs solutions ont été envisagées : passage d'un camion de ramassage des encombrants, dépôt d'une benne ... La commission des finances examinera également lors de sa prochaine réunion l'aspect financier du problème . En attendant le passage des Compagnons d' Emmaüs sera demandé .
- 8) Avis favorable également pour la reconstruction d'une écluse située à l'Anguille (Saint-Amand-les - Eaux) sur proposition des Voies navigables .

Réunions des différentes commissions municipales

- 1) Commission des finances : Vendredi 16 mars 1984
- 2) Commission des travaux : Lundi 16 avril 1984
- 3) Commission des écoles : Jeudi 15 décembre 1983
- 4) Commission de l'information : Vendredi 13 et 20 avril 1984

Les réunions du Conseil municipal sont publiques, elles ont lieu le soir à 20h15 en mairie, elles sont annoncées par la presse . Un compte-rendu en est donné dans la presse et dans votre bulletin local "Maulde Infos " .

Le Conseil municipal vient d'adopter le budget primitif de 1984, voilà l'occasion d'apporter quelques précisions sur cet acte important - peut-être le plus impliquant - de la gestion de la collectivité locale .

Mais quand il est parlé de budget, faut-il entendre budget primitif, budget supplémentaire ou compte administratif .

I) Le budget primitif est un acte de prévision

Le budget primitif , qui doit être voté entre le 1-01 et le 31 - 03 est un acte prévisionnel, un objectif qui, une fois voté, devient exécutoire mais toujours dans les termes prévus .

Recettes et dépenses sont classées en 2 sections : section de fonctionnement, section d'investissement .

A) La section de fonctionnement est la plus importante en masse : elle répond au souci d'assurer le fonctionnement des services communaux et l'entretien des équipements .

1) Les dépenses courantes : Elles sont prévues pour 872 797 F en 1984 ; en 1983 ont été vraiment dépensés à peu près 850 000 F . Le poste qui augmente le plus est celui de la participation communale aux dépenses d'aide sociale du département : 66 880 F en 84 (53 792F en 83) .

2) Les recettes courantes : susceptibles de se renouveler chaque année, essentiellement les impôts locaux, les autres taxes, les revenus et les subventions de fonctionnement .
2 postes importants : les impôts locaux (TFB, TH, TFNB, TP) qui se montent à 375 503 F en 84 - impôts communaux contre 324 119 F en 83 . A côté la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) qui passe de 396 493 F en 83 à 416 250 F en 84 , ce qui est une très faible augmentation . A la différence des premiers la commune ne maîtrise pas l'évolution de celle-ci qui lui est notifiée, quoique parmi les critères d'attribution se trouvent l'effort fiscal et l'effort d'investissement .

B) La section de fonctionnement ne détermine pas l'essentiel du futur

En effet c'est théoriquement dans la section d'investissement que se trouvent les projets de créer de nouveaux équipements et aménagements .

Cette partie comprend en recettes : les subventions, les emprunts et l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses ; en dépenses : les dépenses d'équipement, les grosses réparations et le remboursement du capital des emprunts (les intérêts à payer sont les frais courants) .

Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement
Prélèvements pour } investissement	
Dépenses d'investissement	
	} Remboursement (capital des emprunts)
	} Autofinancement net
	Autres recettes d'investissement

Dans le budget 1984 , le prélèvement sur les dépenses de fonctionnement est de 18 092 F , et les dépenses d'investissement se montent à 32 860 F . L'endettement de la commune apparait très faible : l'annuité de la dette serait de 16 003 F (cf le budget : " prêts ou créances "), ce qui représente moins de 2% du budget, taux que nous envierions nombre de communes même rurales .

Pourtant ce constat doit être infléchi par le fait qu'une part non négligeable de notre endettement communal figure (dépense de fonctionnement) dans la participation au S.I.V.O.M. de Mortagne (84 061 F d'annuité actuellement intérêt + capital d'emprunt) plus les frais du S.I.A.N et S.I.D.E.N. (assainissement et eau potable) s'élevant à 11 500F cette année .

D'ou un taux d'endettement réel d'un peu plus de 12% .

II) Le budget primitif ne reflète pas la totalité et la réalité des dépenses et recettes de la commune .

A) Sur la totalité des opérations: Le budget primitif est le premier document présenté . Toutefois des aménagements seront nécessaires afin d'incorporer dans le budget les derniers enregistrements de l'exercice précédent . Le " Budget Supplémentaire " effectue ce report et apporte les corrections au budget primitif après une gestion de 6 mois .
Le budget supplémentaire n'est pas obligatoire .

B) Sur la réalité des opérations : c'est le compte administratif qui montre la réalité de toutes les opérations de la commune . Il ne s'agit plus d'un acte de prévision (comme les budgets primitif et supplémentaire), mais de comptabiliser exactement recettes et dépenses .

Pour ce faire , du temps est nécessaire . Ce qui fait que le compte administratif (le document le plus fiable) n'est disponible que le second semestre de l'année suivante . Le percepteur, comptable municipal tient exactement le même compte appelé compte de gestion .

Donc pour avoir une vue exacte des opérations de la commune , l'examen du budget primitif n'est pas suffisant ; il faut prendre en considération Budget supplémentaire et Compte administratif , sur plusieurs années .

QUOI DE NEUF AUX ECOLES

C'est le samedi 17 mars à 11H que s'est tenue la réunion du Conseil d'école pour le second trimestre en présence de Madame la Directrice, du Personnel Enseignant, des Représentants des Parents d'élèves et ceux de la Municipalité .

Parmi les nombreux sujets évoqués il en est plusieurs qui méritent plus particulièrement notre attention .

Mme Rabat, directrice, a fait état des prévisions d'effectifs pour la prochaine année scolaire 1984/1985 . 89 élèves sont attendus en septembre contre 95 actuellement présents . Sans être grave la situation doit être considérée avec sérieux, elle ne peut laisser indifférents ni les enseignants, ni la municipalité, ni les parents d'élèves. Les moyens de prévenir une baisse excessive vont être recherchés

Dans un premier temps il faut oeuvrer au bon fonctionnement et au renom de l'école, ainsi rappelons : - les bons résultats obtenus en ping-pong et en foot des équipes USEP
- la grande activité et le développement de la vie associative
- la rénovation pédagogique : Mr Lebourg et Mr Rabat envisagent pour la rentrée 84/85 un décloisonnement de leurs activités d'éveil , chacun dans une discipline qu'il connaît bien : la musique et le sport . Mr Lebourg assurera l'initiation à la musique au cours élémentaire et au cours moyen ? tandis que Mr Rabat encadrera ces mêmes classes en éducation physique et sportive .

Autre innovation éducative : L'organisation d'un séjour de neige dans les Vosges pour les enfants du CE et du CM lors des vacances de février 85 a été proposé . Les modalités d'organisation et de financement restent à définir .

Au chapitre de la sécurité : les enfants seront mieux protégés en traversant la Petite Rue aux heures de rentrées et de sorties des écoles . Un panneau de signalisation lumineux a été livré en mairie . Un devis a été demandé à la société NORINDEL pour son installation qui devrait se faire très prochainement .

Organisation de la bibliothèque Elle fonctionne chaque jour grâce à l'aide des parents entre 16H30 et 17H ; le lundi : élèves des CM la permanence est assurée par Mme Verriest
le mardi : " " SG et CP " " " " Mme Joseph ou Mme Lenud
le jeudi : " " CE " " " " Mme Bouchez
le vendredi : " " maternelle " " " " Mme Souchet
Mme Olivier se charge quant à elle de l'entretien de la salle .

L' Amélioration de l'Habitat : L' O.P.A.H.

Sous ce sigle quelque peu barbare se cache en fait une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) qui devrait intéresser un bon nombre des habitants de notre village .

Il s'agit en effet d'une opération permettant l'attribution de financements pour l'amélioration des logements . Et, qui n'a pas souhaité arranger son logis et le rendre plus confortable ?

A propos de ce programme, 3 questions peuvent être posées : Qui ? Quand ? Quoi ?

I - QUI ?

Les financements prévus s'adressent aux propriétaires occupants ou bailleurs (loueurs) ainsi qu'aux locataires .

Outre les conditions de revenus et concernant les types de dépenses, il est à noter que pour les propriétaires bailleurs la signature d'une convention avec l'Etat est nécessaire .

II - QUAND ?

L' O.P.A.H. se déroule en 2 parties :

- En 1984 : période d'information . Suite a des réunions publiques, permanences, visites à domicile, étude,..., seront recensées les personnes qui envisagent de faire des travaux . C'est ainsi que les Mauldois pourront se rendre à la permanence de leur choix et exposer leurs besoins :

Mardi 5 mai : Nivelles 9H30 - 12H
Mardi 19 juin : Odomez 9H30 - 12H
→ Vendredi 15 juin : Maulde 15H - 18H
Mardi 11 septembre : Thun-St Amand 14H -17H
Jeudi 20 septembre : Rosult 9H30 - 12H

- En 1985-86-87 : 3 années pour bénéficier des avantages financiers et réaliser les travaux.

III - QUOI ?

Il s'agit ici de répondre à la question : quel type d'action sera aidé ? Pour cela une distinction doit

être faite entre propriétaires occupants, bailleurs et locataires .

- Pour les propriétaires occupants :

Il est possible de recevoir une prime à l'amélioration de l'habitation ou une prime forfaitaire, des subventions des caisses de retraite, des subventions de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie et différents types de prêts (conventionnés, 1% patronal, caisse d'allocations familiales, ...).

- Pour les bailleurs : On retrouve en grande partie la panoplie des moyens examinés ci-dessus avec en outre les subventions de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.).

- Les locataires ne sont pas oubliés : Aide personnalisée au logement, allocation de logement, subventions aux retraités .

En outre il ne faut pas oublier les déductions fiscales possibles : pour les dépenses d'économie d'énergie; pour les intérêts des emprunts (acquisitions, grosses réparations) , pour les dépenses de ravalement des façades .

En ~~maître~~ toute hypothèse, adressez-vous à la Mairie, au GAL - PACT de Valenciennes (133, rue des Déportées du Train de Loos 59320 Valenciennes) ou au Comité d'Aménagement Rural (Le Lucen , 357 rue N D d'Amour 59 230 Saint-Amand).

EMMAÛS : UNE PROVOCATION D'ESPERANCE

Voilà trente ans déjà que l'Abbé Pierre lançait son pathétique appel : il faut créer des cités d'urgence pour accueillir les pauvres. Chaque jour, en 1954, plus de 2000 personnes sans toit erraient dans les rues de France, les habits en lambeaux et le ventre creux.

Aujourd'hui, l'histoire se renouvelle. Combien sont-ils ces "nouveaux pauvres" sans travail, ignorés de tous, abandonnés, désespérés, vivant bien souvent en marge de notre société, en passe de perdre leur dignité de Femme ou d'Homme...

Sensibilisés par l'action de l'Abbé Pierre, bon nombre de personnes ont mis leurs efforts en commun pour aider les plus démunis et c'est ainsi qu'un peu partout se sont ouverts des centres d'accueil. Trois grandes règles font force de loi : l'accueil, le travail et le partage - qui donnent à ceux qui n'ont plus rien, qui ne croient plus en rien, la force et le pouvoir de vivre.

C'est dans cet esprit que le 68ème centre s'est ouvert à ODOMEZ. Il compte un quinzaine de "compagnons-bâisseurs" qui, outre les travaux dans les bâtiments de leur communauté, ont aussi fait des ramassages d'objets les plus divers.

Des habitants de Maulde se plaignant d'être encombrés par des "encombrants" la commune a décidé d'organiser un grand ramassage le

DIMANCHE 03 JUIN 1984 dès 8 H 30

° Que pouvez-vous mettre sur le pas de votre porte ce jour là ?

- Tout (excepté vos poubelles et matériaux de remblai) - ne jetez rien, ne brûlez rien. Tout ce que vous donnerez sera accueilli comme un précieux cadeau (papier - carton - linges - verres ferrailles - bois - mobilier - radiateurs - faïence - vieux lits - vieux matelas - toles - anciens feus etc... En un mot tout ce qui vous est inutile)

- Pour des ramassages exceptionnels (voitures, débarras total d'une maison etc...)

- Pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette grande action

Prendre contact avec Nadine ou Francis CABUSAT

28 Rue de Chorette

Tél. 43.70.48 après 19 H

° Que pouvez-vous faire pour aider ce jour là ?

- mettre vos bras et vos jambes à la disposition des "Compagnons" pour charger les camions

Le rendez-vous est fixé en Mairie le

DIMANCHE 03 JUIN à 8 H 15 pour toutes les bonnes volontés

Emmaüs c'est redonner du sens à l'homme, l'écouter, le comprendre, le guider pour qu'il remarque, lui prouver qu'au sein de la communauté c'est possible de s'en sortir. En un mot redonner l'espérance aux plus souffrants.

ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

VOULEZ VOUS CHANTER AVEC NOUS ?

Monsieur BRUNEBARBE, animateur de la chorale d'enfants au sein de l'école intercommunale de Musique de MORTAGNE, rappelle que les séances de chant choral se déroulent chaque Mercredi de 14h15 à 15h15 au collège de MORTAGNE .

Au programme : des pièces séparées; chansons de kosse -Prévert ;Henri Salvador ;pièces populaires et un Opéra pour enfants :Le loup des neiges de Williamson .

Cet Opéra nécessitant un effectif de chanteurs assez important ,nous renouvelons notre appel auprès des enfants intéressés .

Téléphoner au 26_83_86 ou prendre contact le mercredi au collège .

COMITE :

Le Comité de la rue de Chorette vient de se réunir pour renouveler les membres du bureau. Le Président Alfred QUENSIERE a souhaité faire valoir ses droits à la retraite malgré l'insistance de tous les participants de lui voir conserver ce poste qu'il assumait avec beaucoup de compétence et de dynamisme.

Malheureusement sa décision était sans appel.

Sur proposition d'un des membres Monsieur QUENSIERE fut élu, à l'unanimité, Président d'Honneur. Il continuera donc à nous prodiguer ses conseils avisés. Les autres postes ont été confiés à :

Président : Jean DEBRY
Vice Président: Vital DELVIGNE
Secrétaire : Norbert KESTELOO
Secrétaire adjoint: Jean Luc LECAT
Trésorier : Francis CABESAT

Trésorier adjoint: André CABY

Membres actifs : Emile DEVAUX - Eugène LECLERCQ - Jean LECOCQ - André LECOMPE - Timothé ROBERT
Léon STAL

Il va sans dire que les épouses des membres du Comité ont également une part très active tant lors des réunions que lors des différentes manifestations. Le comité souhaite que les billets de tombola soient vendus avant la Ducasse de la Rue, soit avant le 1er septembre. Quoiqu'il en soit le tirage de la tombola reste fixé dans le dernier trimestre de l'année.

Il est décidé d'augmenter le nombre de billets et par là même le nombre de lots. Chaque année nous ne pouvons honorer toutes les demandes de billets.

En 1984 les lots auront encore une valeur importante : bicyclette, radio-cassette, cafetière électrique. Réservez dès maintenant le ou les carnets qui vous sont nécessaires...

ECOLE :

L'école de la rue de Chorette vient de faire sa 3ème exposition vente d'objets issus d'un travail manuel réalisés par les élèves.

Mademoiselle Pascale LANDAS Directrice, était fort modeste lorsqu'elle nous invita à l'exposition. En réalité il s'agissait plutôt d'un salon d'artistes en culottes courtes, tant ce qui était présenté, était fait avec goût. Souvenez vous des verres et coupes finement gravés pour ne pas dire ciselés - de ces foulards richement colorés, de ces bouquets de fleurs multicolores faits avec du fil de cuivre et des bas teintés, de ces compositions florales sous globes anciens, et de tous ces objets qu'il serait trop long de détailler ici mais qui exprimaient tous l'âme de leurs créateurs et le goût du beau qu'on voulait nous transmettre.

Parallèlement à cette grande première les Parents d'élèves et le comité de la Rue de Chorette avaient conjugué leurs efforts pour le plaisir du palais égale celui des yeux. Le commune avait prêté son matériel de sonorisation.

Cette manifestation qui devait se clore à 19 H se termina tard dans la soirée.

STAGE DE SPECIALISATION DE SECOURISME

Après un premier stage de base s'était déroulé avec succès en juin 84, un stage de spécialisation venant compléter en ce début d'année 84 la formation de nos jeunes secouristes.

2 options étaient présentées : la réanimation et le secourisme routier.

Nous notons le succès des sapeurs pompiers Mauldois :

Mr Fernand Duchateau a passé avec succès l'option réanimation du Brevet National de Secourisme,

Mrs Marc Bernard et Bruno Blairon ont obtenu la réanimation et le secourisme routier.

SPORTS ET LOISIRS

Nous rappelons les courses minimes et cadets qui auront lieu le dimanche 1er juillet, l'après midi de la ducasse.

En attendant ce jour, des sorties cyclo auront lieu les dimanches matin par beau temps.

Avis aux amateurs de détente. S'adresser à Mr Jean Hennebicq, Grand-Rue à MAULDE

LES GAIS PILSERS

Les Gais Pilsers informent les habitants de Maulde que le Ball-trapp prévu le dimanche 13 mai est annulé pour cette année. Il sera remplacé par un concours de carte (belote) à partir de 16H à la salle communale le samedi 12 mai.

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Avec les beaux jours, revient également le temps des fleurs. Comme chaque année nous aurons la visite d'un jury Mauldois et départemental fin juin.

Vous recevrez bientôt un bulletin d'inscription, à compléter et à rapporter en Mairie. Ce bulletin vous précisera la date de passage du jury, ainsi que les catégories dans lesquelles vous pourrez concourir.

Et maintenant à vos pelles, à vos rateaux et que le meilleur gagne !

C'est en début d'année que Monsieur et Madame Jean DESCAMPS ont eu l'heureuse idée de transformer ce qui était, à l'origine la "Ferme de Chorette" exploitation agricole traditionnelle en lieu d'hébergement en milieu rural. Cette excellente initiative avait deux objectifs :

- 1) la création immédiate de deux emplois minimum.
- 2) redonner vie à des bâtiments mal conçus pour une agriculture moderne.

Le projet était ambitieux dès le départ et si pluie d'argent n'est pas mortel il fallait en trouver pour concrétiser ce qui n'était au départ qu'un rêve un peu fou.

BUT D'UN GITE RURAL :

Mettre à la disposition de gens de passage (excursions-vacances etc...) un équipement (cuisine-salle commune-lits etc...) pour qu'ils séjournent quelque temps à la campagne, y découvrir et y apprécier l'environnement (dans lequel nous vivons) mais aussi afin que le commerce local en bénéficie.

ACCUEIL A LA FERME DE CHORETTE :

Pour que les bâtiments puissent correspondre aux normes draconiennes exigées par les "Gites Ruraux" des travaux d'envergures ont été réalisés ou sont en passe de l'être. C'est ainsi que Monsieur et Madame Jean DESCAMPS proposeront l'équipement suivant :

A- Chambres d'hôtes :

5 Chambres seront prévues dans un premier temps - plus à l'avenir. Elles pourront accueillir 1 - 2 ou 3 personnes selon la taille de la famille. Chaque chambre sera équipée en plus des lits, d'armoires de rangement, lavabos eau chaude et eau froide, d'une table et de 3 chaises. A noter que douches et WC sont également installés dans le complexe, et ce en nombre suffisant.

On remarquera également une salle à manger et une salle de détente avec cheminée à feu de bois.

B- POUR LES GROUPES :

Dans les anciennes étables complètement transformées sera installée une vaste salle avec cheminée à feu de bois. Elle pourra recevoir des associations. Une cuisine sera mise à leur disposition. A l'étage un dortoir est prévu pour héberger des jeunes (classes vertes - formation etc...) Lorsque l'ensemble des travaux sera terminé c'est un peu plus de 60 personnes qui pourront être accueillies en même temps dans ce gîte rural.

C- ANIMATION :

La partie distraction n'est pas laissée au hasard.

- ° 20 chevaux pourront être montés. Ils serviront de moyen de locomotion à travers la campagne ou le parc régional.
- ° un étang d'un hectare a été creusé non seulement à l'intention des pêcheurs mais aussi pour permettre aux enfants des écoles d'étudier l'environnement, la faune et la flore.
- ° une base sera aménagée pour permettre l'atterrissage et le décollage d'U.L.M. (petits objets volant à faible altitude et facilement identifiable).
- ° 2 projets sont encore à l'étude
 - construction de golfs miniatures pour enfants et adultes
 - aménagement d'une ferme éducative.

C'est le 5 Mai à 15 H. qu'a été inauguré officiellement ce gîte, qui portera le N° 100 en présence de nombreuses personnalités de la Région.

Le comité de la rue de Chorette, Mademoiselle LANDAS, Directrice, les enfants de l'école et le comité des Parents d'élèves de l'école de la rue de Chorette ainsi que les Majorettes de Maulde ont bien voulu prêter leur concours pour que cette journée soit un succès.

Le 6 Mai était journée Porte ouverte .

Pour les philatélistes

il ~~est~~ ^{est} vendu au bureau de poste itinérant une carte oblitérée du cachet premier jour "gîte rural de Maulde"

Pour les amateurs de technique avancée :

Une exposition de micro et mini ordinateurs ^{est} prévue.

VENEZ A CHORETTE EN AMI
VOUS EN REPARTIREZ RAVI.

EXPOSITION SUR LA PETITE ENFANCE ORGANISEE PAR DES ANIMATEURS DES CENTRES SOCIAUX DU VALENCIENNOIS ET DES TRAVAILLEUSES SOCIALES D.D.A.S.S.

Si nous prenions le temps d'observer et d'écouter nos petits enfants à travers leurs attitudes et leurs babillages, voici à peu près ce que nous percevrions :

"Je suis content que tu m'aimes . J'ai besoin de ta confiance, de ton calme et de ta douceur pour grandir . J'ai besoin que tu acceptes que je bouge, que je touche, que je regarde, que je prenne mon temps . Oh, je sais bien, ce n'est pas toujours drôle pour toi : tu as peur que je casse, ou que je me fasse mal...et quand tu es pressé tu voudrais que j'aille plus vite ... Mais j'aime quand tu me souris et qu'en me calinant tu me dis : je suis fier de toi, mon bonhomme, je suis heureuse de te voir devenir grand ." Alors à ces moments là, moi, j'ai vraiment envie de devenir un homme .

Comment créer un climat favorable à ce dialogue chargé d'affection entre parents et enfants ? La façon d'agencer la maison témoigne déjà du souci que l'on a ou non de faire sa place à l'enfant .

C'est ce que l'exposition illustre à l'intention des parents, grands-parents, personnes assurant la garde d'enfants, grands adolescents qui veulent améliorer cette relation .

Elle est ouverte tous les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 15 heures à 18 heures au 2ième étage du bâtiment Orvietto, rue des Platanes à la Z.A.C. de Saint-Amand-les-Baux (arrêt de bus : les Platanes) .

- On peut aussi solliciter des rendez-vous en téléphonant à :
- 48.08.18 (Agent de Développement Social)
 - 48. 42. 79 (Antenne Sociale)
 - 48. 88. 22 (Circonscription D.D.A.S.S.)

UNE SOIREE ECHANGE EST FIXE AU MARDI 15 MAI A 20 HEURES, DANS LES LOCAUX DE L'EXPOSITION .
ELLE AURA POUR THEME : " DANS LE BERCEAU TOUT EST BEAU ... MAIS QUAND IL MARCHE ... CA SE COMPLIQUE ! "

I) Animation

1) Jeux intervillages

On avait retrouvé la tradition et l'ambiance des jeux d'Intervilles, dimanche 6 mai après-midi dans la cour des écoles où se déroulaient malgré un temps incertain les jeux intervillages .

Un public nombreux, parmi lequel on rencontrait beaucoup de maires, de conseillers, de responsables d'associations des communes participantes, était venu encourager les concurrents des 6 villages en compétition : Flines, Mortagne, Nivelles, Saint-Amand, Rongy et Maulde .

Tous se sont bien battus. Bravo à nos amis belges de Rongy qui ont remporté la coupe en se classant les premiers .

Un coup de chapeau également à l'équipe de Saint-Amand (Rugby Club Amandinois) qui remplaçait au pied levé celle du Moulin- des - Loups forfait à la dernière minute .

Bravo aussi aux jeunes de Nivelles qui se sont bien défendus .

En plus d'une coupe au gagnant, un bouquet de fleurs était remis au capitaine de chaque équipe, ainsi qu'un trophée souvenir de ces 1er Jeux Intervillages à chaque commune ou son représentant . (Les trophées étaient gracieusement offerts par la Marbrerie Leseultre de Mortagne .)

La sonorisation était assurée par les établissements Ducrocq et l'animation par la radio locale Air Tonic qui retransmettait la rencontre en direct sur les ondes .

Le palmarès :

1er Rongy avec 42 points	41ème Flines avec 33 points
2ième Saint-Amand avec 39 points	5ième Mortagne avec 25 points
3ième Maulde avec 34 points	6ième Nivelles avec 23 points

À l'an prochain la revanche !...



2) Le dimanche 27 mai Voyage annuel de l'Amicale Laïque Mixte . Au programme cette année :

- Walibi 78 FR

ou - Vallée de la Meuse - Grottes de Han 105 FR .

Le voyage est gratuit pour les enfants des classes élémentaires et maternelle .

Pour tous renseignements s'adresser à l'école auprès de Madame Rabat, directrice.

3) Le mardi 12 juin, à l'invitation de l'Amicale un ballet folklorique mexicain

Invité par l'Amicale Laïque, le ballet Mexicain " Conjunto Folclorico Magisterial " sera à la salle des fêtes de Lecelles le mardi 12 juin à 20 H . Ce ballet a été fondé en 1963 pour porter aux confins du Mexique l'image de la danse, de la musique, de la poésie et du chant mexicain .

La troupe est composée en majeure partie par des enseignants amoureux de leur culture profonde et désireux de la faire partager chez eux d'abord, à l'étranger ensuite , en l'illustrant par le ballet .

Elle a déjà été invitée par les Etats-Unis d'Amérique, l' U.R.S.S, la Belgique, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, Israël, L'Espagne, la R.D.A, la Chine, le Japon, la Corée, le Canada et se produira pour la première fois dans notre région le 12 juin .

Trois grands thèmes : vision préhispanique, la conquête et le peuple nouveau, les danses et les chants traditionnels retracent l'histoire du peuple mexicain .

Un spectacle de deux heures que vous ne pouvez manquer . .

Prix des places : 30 FR à retirer dès à présent auprès des membres de l'Amicale .

Réservations et renseignements : tél : (27) 26.83.71.

II) Activités sportives

CROSS Après une saison bien remplie et abondante en bons résultats, c'est pour le moment plus relax, seules restent au programme quelques courses pédestres .

TENNIS DE TABLE La saison se termine aussi, mais avec quel score !

En équipe : Victoire en Championnat Excellence pour la 1ière équipe et bons résultats dans ce même Championnat pour la seconde équipe. Les jeunes de 2ième division sont en sérieux progrès .

En individuel : Nous avons à Maulde Un Champion de France : Bruno CABUSAT qui a gagné son titre le dimanche 29 avril à Aube en Normandie, en catégorie cadet . Il avait auparavant remporté le Championnat Régional .

BILLARD CLUB FRONTIERE

C'est pendant le week-end de Pâques et du 1er mai que s'est déroulé au café Descamps , siège du club, le second grand tournoi de billard .C'est un succès incontestable, nous confiait Mr Emile Bernard, président du club car pour ces 5 jours de compétition, 196 équipes de 5 joueurs s'étaient inscrites .

Parmi elles une large majorité d'équipes belges venant de Wiers, Laplaigne, Péronne, Dottignies au delà de Tournai , des équipes françaises venant des villages plus ou moins voisins, Mortagne ...Rumegies ..

Plusieurs équipes Mauldoises participaient au tournoi : équipes du Billard Club Frontière, les équipes du Billard Club du Port Arthur, l'équipe des Pompiers, l'équipe Municipale .

5 jours de compétition étaient prévus , il a fallu en rajouter 1 celui du mardi 1er mai pour achever cette rencontre dont le palmarès s'établit comme suit :

- 1er prix	: Le Stromboly de Mortagne	73 points	sur	75
- 2ième prix	: Les Amis du Centre(Péronne)	72	"	"
- " "	: La Perche (Wiers)	72	"	"
- 4ième prix	: Billard Club Frontière (Maulde)	71	"	"
- " "	: Wiers Centre(Wiers)	71	"	"
- " "	: Les Dégourdis(Laplaigne)	71	"	"
- " "	: Le Club des 20(Péronne)	71	"	"
- 8 ième "	: Wiers Centre 4	70	"	"
- " "	: Wiers Centre 7	70	"	"
- " "	: Le Stromboly	70	"	"

Pour récompenser les meilleurs, de nombreux prix et trophées étaient prévus .

1er Prix : une coupe + 750 FF et 20 autres prix comptant chacun une coupe et un lot de 600 FF à 7FF50

Pour les amateurs, les prochains tournois se rendra le Billard Club Frontière sont fixés au :

- 19 mai à ANTOING (5 jours du 19 mai au jeudi 31 mai Ascension)

- 10 juin à WIERS (Pentecôte)

Chaque samedi, rencontres pour le Championnat de Tournaisis soit au siège à Maulde, soit à l'extérieur

INFORMATIONS PRATIQUES

Permanence de Madame MERCIER, assistante sociale le premier et le troisième JEUDI de chaque mois, en Mairie de 9 H à 11 H.

Ramassage des encombrants par les Compagnons d'Emmaüs, le DIMANCHE 3 JUIN dès 8 H 30.

Vacances d'été : du Samedi 30 JUIN après la classe au Jeudi 6 Septembre au matin.

Prochain ramassage des ordures ménagères :
Mercredi 16 Mai - 30 Mai - 13 et 27 Juin - 11 et 25 Juillet.

Médecins de garde (Week-end et fêtes)

Docteur BERNARD (26 86 86) 6 et 27 Mai, 11 Juin, 8 et 29 Juillet.
DORIRY (26 82 46) 8 et 31 Mai, 17 Juin, 14 Juillet.
FLAMENT (26 85 59) 13 Mai, 3 et 24 Juin, 15 Juillet.
TRINQUET (48 56 15) 1 et 20 Mai, 10 Juin, 1 et 22 Juillet.

Permanence du PACT (Amélioration du logement)

le Premier Vendredi de chaque mois de 15 H 15 à 16 H. en Mairie.

Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau du Nord :

Permanence en Mairie de 9 H à 12 H. le Vendredi 15 Juin 1984.
